

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 1

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'angoisse du chômeur de plus de 50 ans

■ La presse apporte quotidiennement son lot de licenciements dans les entreprises suisses. Des informations brutes qui cachent autant de détresses humaines. Les chômeurs de plus de 50 ans ne sont pas épargnés. Pistes et témoignages pour garder espoir.

Après une courte embellie de deux ans, le chômage est de retour. On dénombre à nouveau plus de 100 000 chômeurs inscrits en Suisse. Ce chiffre devrait toutefois être revu à la hausse, puisque qu'il ne tient pas compte des personnes qui ont un emploi intermédiaire. De plus, le chômage partiel a fortement augmenté. Les chômeurs âgés, eux aussi, n'apparaissent pas dans les

données chiffrées. Ils seraient officiellement quelque deux mille entre 55 et 59 ans et un millier entre 60 ans et l'âge de la retraite.

»»

Enquête

Ce mois... dans Vie pratique

27 Enquête

Chômeurs de plus de 50 ans

31 Info Seniors

32 Assurances

Prestations sociales en 2003

33 Pro Senectute

Bouger pour bien vivre

36 OCPA

37 Dans les cantons

40 Agenda romand

42 Nouveautés

Mais tous ceux qui ont dépassé leur quota d'indemnités et qui sont au bénéfice d'une aide sociale n'entrent plus dans le calcul. Il est certain qu'un bon tiers des chômeurs de longue durée appartiennent à cette tranche d'âge. On pourrait donc répertorier plus de 200 000 chômeurs en Suisse, si l'on tenait compte de tous ces chômeurs «cachés»... Des chiffres encore modestes comparés à ceux des pays qui nous entourent, mais qui posent des problèmes de fond quant à la place des travailleurs dans notre société et à notre rapport ambigu avec la notion d'âge...

Nouvelle loi

Qu'advient-il des demandeurs d'emploi avec la nouvelle loi acceptée le 24 novembre dernier? Un sort particulier est réservé aux chômeurs de plus de 55 ans qui conservent leurs 520 jours d'indemnité, contre 400 pour les autres. Mais pour la tranche précédente, celle des 50-55 ans, la diminution des jours indemnités va peser lourdement. Ils sont déjà considérés comme des travailleurs âgés, même s'il leur reste encore une bonne dizaine d'années de labeur avant la retraite. Ce sont les cantons et les communes qui prendront le relais, lorsque ces personnes auront épuisé leur temps de chômage payé par les caisses fédérales.

Si un chômeur touche 70 à 80% de son dernier salaire, il en va tout autrement quand il dépend de l'aide sociale, dont le plafond se situe à 1800 francs par mois pour un couple.

Pour les cadres aisés, cela signifie une baisse vertigineuse de leur niveau de vie.

Les offices régionaux de placement tiennent à l'égard du problème des chômeurs âgés un discours étonnamment optimiste. Les responsables contactés, tant dans les cantons de Vaud que du Jura, affirment que cette catégorie n'est pas en augmentation. «Nous ne faisons pas de différence entre demandeurs d'emploi», indique Nicole Gigon, responsable des Offices régionaux de placement (ORP) jurassiens. L'âge, selon elle, n'est pas forcément un handicap: l'expérience, les compétences, la disponibilité par rapport aux obligations familiales (les enfants sont élevés) sont de sérieux atouts, même si, parfois, une formation complémentaire est

*Prénom d'emprunt

nécessaire. «Honnêtement, ajoute M^{me} Gigon, ce n'est jamais mission impossible de retrouver un emploi. C'est vrai que lorsqu'on est licencié après trente ans dans une entreprise, la sensation d'être jeté est plus forte. En fait, tout dépend de la personne et, surtout, de son moral.»

Vent de révolte

Persuadée qu'il y a bel et bien discrimination selon le critère de l'âge, une association vient de se créer, preuve que les mentalités changent. Baptisée «40Plus», elle regroupe des chômeurs, des employés et toutes les personnes intéressées. Son but: faire reconnaître



Il est important de garder un bon moral et rythme de vie normal, pour ne pas se laisser aller à la déprime.

la valeur des personnes d'expérience. «Il n'y a qu'à épêcher les petites annonces pour s'apercevoir qu'on n'engage que des gens de 25-35 ans! C'est parfaitement illégal d'opérer ainsi une discrimination, et nous allons nous battre pour qu'on cesse d'exclure les gens âgés.» Celui qui tient ces propos musclés est le vice-président de «40Plus», Jean Paul Heger, ingénieur physicien.

Autre cheval de bataille de l'association: une révision de la LPP, pour encourager l'embauche de personnes de plus de 45 ans, en unifiant le montant des cotisations de retraite. Le patron doit en effet déboursier 18% pour un employé de plus de 55 ans, contre 7% pour un plus jeune, selon la LPP

datant de 1985. Un handicap financier que les patrons refusent d'assumer en période précaire.

«D'un point de vue démographique, estime Jean Paul Heger, nous nous trouvons dans une situation aberrante. On veut de jeunes travailleurs et on licencie les anciens, mais il y a peu de jeunes sur le marché; par contre, il y a beaucoup de gens issus du baby boom! La société ne peut pas entretenir de nombreux chômeurs encore en âge de travailler! C'est tout un savoir, une expérience qu'on brade et qui va coûter cher en aide sociale. Nous refusons que s'instaure un délit d'âge!»

L'une des principales difficultés auxquelles les personnes au chômage sont confrontées

est un sentiment d'isolement et d'injustice, comme en témoigne Charles Péléraux. «J'avais de l'estime pour les patrons, lorsque je travaillais aux Ateliers mécaniques de Vevey, raconte Charles Péléraux, président par intérim de l'Association de demandeurs d'emploi à Lausanne. Aujourd'hui, je ne les comprends plus. Ils empochent des salaires faramineux et licencient sans vergogne des gens qui ont de la peine à joindre les deux bouts. C'est honteux!» Cet ingénieur au parcours édifant n'a rien d'un révolutionnaire, il s'est toujours comporté comme un bon employé, mais la crise a profondément marqué son existence. A 58 ans, il s'est trouvé dans une situation critique. Suite à la débâcle

Nouveau départ

Marcel* a toujours travaillé dans le bâtiment. Plâtrier-peintre, il s'est usé à la tâche. A 57 ans, il souffre de fréquents maux de dos. Lorsque son entreprise l'a licencié, il a craint de ne pas retrouver un emploi dans son secteur. En suivant le cours pour les chômeurs de plus de 50 ans, il a repris confiance en lui. Il vient de retrouver un emploi dans la vente, dans un magasin de matériel de bricolage.

*Prénom d'emprunt

des Ateliers mécaniques de Vevey, il a perdu son emploi et n'a pas obtenu une retraite anticipée, réservée aux plus de 60 ans seulement. «J'ai bien dû écrire près de 300 lettres de demandes d'emploi. Je recevais parfois des réponses, mais je n'ai jamais été convoqué à un seul entretien d'embauche.»

Charles est veuf et ses enfants sont partis de la maison. «Ce qui m'a empêché de sombrer dans la déprime? J'ai gardé un rythme de vie normal, je sortais, voyais des amis et j'ai toujours eu plusieurs occupations.» C'est

Victime d'une restructuration

Susanna* trouve les journées longues, depuis qu'elle a perdu son emploi d'opératrice chez Novartis, il y a deux ans. Victime d'une restructuration, elle a quitté à regret les laboratoires qui l'employaient depuis des années. A 55 ans, elle a suivi le cours de Pro Senectute pour chômeurs âgés. «C'était vraiment encourageant de pouvoir dresser un bilan et de discuter de nos expériences avec les autres participants», souligne-t-elle. A ce jour et malgré quelques entretiens, Susanna n'a toujours pas retrouvé d'emploi. Elle s'inquiète surtout des conséquences sur sa caisse de retraite.

*Prénom d'emprunt

Une agence d'un nouveau type

Louis Gilliéron dirige le réseau romand «Top Fifty», une société spécialisée en management intérimaire, ouverte à Lausanne il y a deux ans. «Les membres de notre réseau, explique-t-il, répondent à deux critères essentiels: avoir 50 ans au minimum et faire partie des cadres supérieurs qui ont fait l'effort d'actualiser leur formation de base. Nous exigeons aussi, par exemple, qu'ils maîtrisent l'informatique. Et puis, autre critère d'importance: les candidats doivent être indépendants et être enregistrés auprès d'une caisse AVS.» Mais comment prétendre avoir le bon profil lorsque, mis à la retraite anticipée à 50-60 ans, on cherche un emploi? «Un candidat aura toutes ses chances, dans la mesure où son dossier démontrera qu'il a évolué par étapes et a fait preuve de volonté pour acquérir des connaissances», assure Louis Gilliéron.

Le réseau Top Fifty, créé à Zoug en 1996, compte actuellement 260 membres. Mais qui sont les demandeurs de ces intérimaires haut de gamme? «Nos mandants, répond Louis Gilliéron, sont à la tête d'entreprises ou d'administrations qui recherchent, pour une durée limitée, une personnalité capable de diriger des projets, des études ou d'introduire de nouvelles technologies.» A noter que, parfois, un engagement limité peut déboucher sur un engagement fixe.

Marie-Thérèse Jenzer



Louis Gilliéron dirige le réseau «Top Fifty».

grâce au bénévolat qu'il a toujours pratiqué qu'il a pu retrouver un emploi salarié. Lorsque l'Office du chômage lui propose un ETS, un emploi temporaire subventionné qui permet d'avoir à nouveau droit à des indemnités, Charles suggère d'aider les chômeurs à partir de sa propre expérience. Cette activité va déboucher sur un nouveau job qu'il conservera durant quatre ans, jusqu'à la retraite. «Je crois qu'il faut aussi accepter de faire tout autre chose que ce pour quoi on a été formé. Certains ont de la peine à l'admettre, mais j'estime que cela peut être vraiment enrichissant», souligne-t-il.

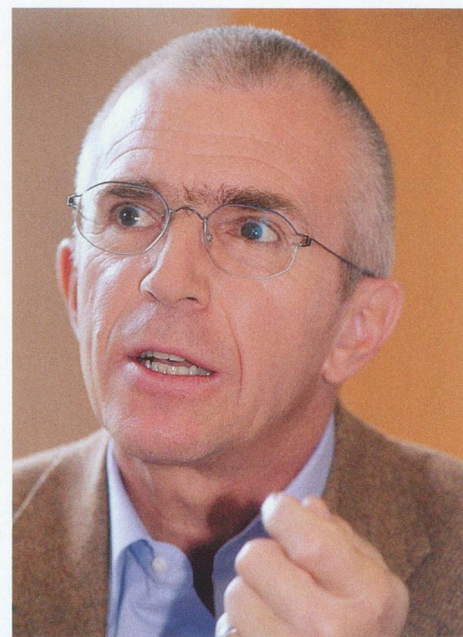
Charles Péléraux s'est beaucoup investi dans l'aide aux chômeurs, en les aidant notamment à préparer des dossiers solides et des curriculum vitae en bonne et due forme. Il était payé pour le savoir, car lorsqu'on a travaillé toute sa vie dans une seule entreprise, on a souvent de la peine à faire valoir ses mérites et à remplir ce genre de document.

Envisager l'avenir

Se préparer à retrouver du travail ou admettre qu'on devra peut-être s'en passer, ce sont les thèmes que Guy Bovey, formateur auprès de Pro Senectute, a choisi d'aborder dans des cours qui s'adressent aux chômeurs de plus de 50 ans. «Si l'on pouvait chiffrer précisément ce que des chômeurs à la dérive peuvent coûter, on se préoccuperait sans doute plus de leur sort, remarque Guy Bovey. Ils sombrent souvent dans la maladie, la dépression, l'alcoolisme, leur couple éclate dans la déroute, bref, l'engrenage est dramatique et financièrement lourd pour la société.» Dans les premiers mois de chômage, la personne garde espoir, puis, au fil des semaines, le doute s'installe. C'est dans cette période de creux que veulent intervenir Guy Bovey et son équipe.

Les ateliers qu'il dirige visent essentiellement à permettre de retrouver l'estime de soi et à redéfinir des projets. Chaque participant retrace son parcours de vie. «Il y a également un effet d'entraide dans le groupe, très stimulant, ajoute Guy Bovey. Il arrive qu'un des participants retrouve un emploi pendant la session de cours, ce qui encourage les autres.»

Au cours d'une séance, il est toujours question du budget et de la manière de s'y tenir, puisque les revenus des chômeurs baissent fortement. Il est aussi nécessaire de préparer les gens à l'idée qu'ils ne retrouveront peut-être pas d'emploi, qu'ils vivront d'une aide sociale, mais qu'ils pourront trouver des activités valorisantes, pour vivre au mieux cette période. Certains se lancent dans le bénévo-



J.-C. Curchod

Guy Bovey, de Pro Senectute.

lat, d'autres choisissent de s'occuper de leurs petits-enfants, d'autres encore de personnes plus âgées. «Il s'agit pour eux comme pour les prérétraités de s'imaginer une organisation de vie sur le long terme, avec des objectifs et des rêves.»

Comme Charles Péléraux, Guy Bovey insiste sur l'importance de garder un rythme de vie normal, avec des repas et un sommeil régulier, pour conserver un équilibre physique et mental. Il y a également unanimité sur un point parmi les personnes qui ont été confrontées au chômage: il est indispensable de bien exploiter son carnet d'adresses professionnelles, mais aussi son réseau d'amis, de connaissances, car il est fréquent qu'on retrouve un emploi dans un tout autre domaine que celui qu'on a développé jusqu'alors.

Bernadette Pidoux

Adresses utiles

Association 40Plus, route de Signy, 1262 Eysins, tél. 022 362 16 02, site internet: www.assoc40plus.ch.

Pro Senectute, Guy Bovey, tél. 021 711 05 24.

Association de demandeurs d'emploi ADE, tél. 021 646 46 82.

Les Offices régionaux de placement disposent de listes d'associations d'aide aux chômeurs selon la région.